

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4732

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'action à mener en 2008 dans le domaine des galeries drainantes, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales, bassins et réseau d'hydrants pour la défense contre l'incendie dans le cadre de l'autorisation de programme globale Ecologie urbaine - Individualisation pour les opérations globalisées**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer :

- l'individualisation, pour 2008, de l'autorisation de programme globale-écologie urbaine-autorisation de programme (AP) 08 en dépenses après avoir arrêté le programme des actions et travaux à mener dans le cadre de l'opération globalisée n° 1035-galeries drainantes, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales et bassins :

. AP 08 en dépenses 3 102 000 € TTC
. AP 080 en recettes 250 000 €
. charge nette 2 852 000 €

. 1 800 000 € TTC seraient consacrés aux travaux de reconnaissance et de consolidation des galeries souterraines sur le territoire communautaire selon le détail suivant :

Commune	Adresse	Objet
Lyon 1er	rue Diderot	dégagement et confortement du réseau
Lyon 1er	rue Vaucanson église Saint Bernard	dégagement et confortement du réseau
Saint Didier au Mont d'Or	rue Pasteur	dégagement et confortement du réseau
Lyon 9°	rue Sidoine Apollinaire (tunnel sous Fourvière)	curage et mise en sécurité
Lyon 5°	montée Saint Barthélemy / amont ECAM	dégagement et confortement
Lyon 5°	montée Saint Barthélemy (grande galerie)	curage
Lyon 5°	montée Saint Barthélemy - Antiquaille parking nord	confortement de galerie
levés topographiques, récolements et diverses interventions ponctuelles		

. 1 302 000 € TTC seraient consacrés aux travaux réalisés au titre des eaux pluviales sur les opérations suivantes :

Commune	Adresse	Objet
Poleymieux au Mont d'Or	RD 73	création collecteur EP sur 350 mètres de diamètre 400 mm
Saint Romain au Mont d'Or	Mont Thou	200 mètres de diamètre 600 mm
Saint Cyr au Mont d'Or	chemin de l'Indiennerie	réalimentation du lavoir des Gasses 150 mètres de diamètre 300 mm
Caluire et Cuire	avenue de Poumeyrol (pont SNCF au chemin du Bac a Traille)	construction d'un réseau d'eaux pluviales 300 mètres DN 600
Caluire et Cuire	Grande Rue de Saint Clair (de Versailles à Gravière)	construction d'un collecteur d'eaux usées 50 mètres DN 600
Charly	allée du Stade	amélioration de la rétention existante
Charly	rue Jean Baptiste Frenet	réalisation d'un bassin de rétention
Irigny	chemin des Presles	réalisation d'un bassin de rétention de 200 mètres cubes
Irigny	rue Taillepiéd	réalisation d'un bassin de rétention de 70 mètres cubes
Vernaison	route de Givors	réalisation d'un bassin de rétention de 50 mètres cubes
Décines Charpieu	rue Louise Michel	construction de 280 ml de collecteur EP DN 500 mm, y compris 10 BE
Feyzin	rue Léon Blum	extension du réseau d'eaux pluviales 200 mètres DN 500 mm

. 2 000 € sont consacrés à l'évolution des logiciels Gerico.

En recettes, cette individualisation doit permettre l'encaissement des aides octroyées par l'Agence de l'eau au titre des études et travaux, d'un montant de 250 000 € ;

- l'individualisation, pour 2008, de l'autorisation de programme globale-écologie urbaine-autorisation de programme (AP) 08 dépenses après avoir arrêté le programme des actions à mener dans le cadre de l'opération n° 1030-réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie selon le détail suivant :

. AP 08 en dépenses : 1 850 000 € TTC,

. l'acquisition, la mise en œuvre et le renouvellement de poteaux d'incendie sur l'ensemble du territoire communautaire pour la somme de 1 350 000 € TTC. Le parc d'hydrants de la Communauté urbaine est de 12 000 appareils répartis sur l'ensemble du territoire,

. la création, l'extension, l'amélioration et le renforcement des branchements et canalisations du réseau de défense contre l'incendie pour un montant de 500 000 € TTC.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle environnement le 11 décembre 2007 et fait l'objet d'une note au Bureau du 14 janvier 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les propositions de programmes d'études et de travaux au titre des galeries drainantes, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales et bassins et au titre du réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie pour 2008.

2° - Décide de l'individualisation de l'autorisation de programme 08-écologie urbaine en dépenses et 080 en recettes pour les opérations globalisées selon le détail suivant :

- opération n° 1035 - galeries drainantes, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales et bassins :

. en dépenses	3 102 000 € TTC
. en recettes	250 000 €
. charge nette	2 852 000 €

- opération n° 1030 - réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie :

. en dépenses	1 850 000 € TTC.
---------------	------------------

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,